

Document à consulter

à destination des adhérents & partenaires
en vue de participer à la consultation sur
Veolia, Eau du Grand Lyon



SOMMAIRE

- Document n°1** : Compte-rendu de la 1ère rencontre - [Page 2](#)
- Document n°2** : Compte-rendu de la 2e rencontre - [Page 5](#)
- Document n°3** : Lettre de L. Hette - Veolia, Eau du Grand Lyon - [Page 7](#)
- Document n°4** : Note de contexte et d'objectifs par L. Hette - [Page 9](#)
- Document n°5** : Extrait du magazine de la Métropole n°23 sur la fin de concession de la Métropole à Veolia - [Page 11](#)
- Document n°6** : Formulaire d'Agrément de Veolia - [Page 12](#)
- Document n°7** : Raison d'Être de La Gonette - [Page 13](#)
- Résumé des enjeux soulevés en vidéo** - [Page 14](#)

Document constitué par La Gonette

Au Tonka, Place Bertone, Lyon 4

Participants :

- Laurent HETTE - directeur commercial Veolia Centre Est
- Guillaume FRANGVILLE - directeur financier Veolia Centre Est
- Guillaume ARAMA - rattaché à la direction du développement Veolia Centre Est
- Jean-Vincent JEHANNO - co-président de la Gonette - bénévole
- Charlotte PERRIN - responsable du Pôle Réseau Gonette - salariée

Contexte :

Guillaume Arama a pris contact avec la Gonette début juillet, car il souhaitait discuter de la possibilité de faire entrer Veolia Centre Est dans le réseau Gonette.

Documents fournis par Veolia :

- Lettre de Laurent Hette : "Comment ai-je connu la Gonette et pourquoi je trouve cette idée géniale ?" (*page 7 de ce document*)
- Présentation et rapport financier annuel, 2019
- Note de contexte et d'objectifs - Veolia x La Gonette (*page 9 de ce document*)

Documents fournis par La Gonette :

- "Le contrôle RSE des fournisseurs : entre "greenwashing" et effort réel d'une firme pivot. Le cas de Véolia", Guillaume Chanson, Thrycia Tite
- Part des administrateurs et administratrices salarié.es au sein du CAC 40, extrait du rapport "CAC 40 Des profits sans lendemain" par Oxfam, sorti en juin 2020
- Présence des femmes dans les instances dirigeantes, extrait du rapport "CAC 40 Des profits sans lendemain" par Oxfam, sorti en juin 2020
- Rémunération des entreprises du CAC 40 et écart entre la rémunération du PDG et la rémunération moyenne au sein de l'entreprise au niveau mondial - 2009 - 2018, extrait du rapport "CAC 40 Des profits sans lendemain" par Oxfam, sorti en juin 2020
- Évolution annuelle des versements aux actionnaires et du taux de redistribution des bénéfices en versement aux actionnaires pour chaque entreprise du CAC 40 depuis 2009 jusqu'en 2018, extrait du rapport "CAC 40 Des profits sans lendemain" par Oxfam, sorti en juin 2020
- Réaction des entreprises du CAC 40 à la crise du Coronavirus, extrait du rapport "CAC 40 Des profits sans lendemain" par Oxfam, sorti en juin 2020
- "Arrangements entre élus et gestionnaires : le scandale du prix de l'eau" - Capital, le 12/11/2017

L'entreprise en question

L'ancêtre de Véolia s'appelait la Compagnie Générale des Eaux (CGE) qui depuis s'est diversifiée et restructurée en plusieurs branches dont Véolia Eau qui prend notamment en charge la distribution de l'eau potable avec sa filiale Eau du Grand Lyon dans l'agglomération lyonnaise.

Nos interlocuteurs expliquent qu'ils sont une société "multi-locale". La filiale pour laquelle ils travaillent n'a pas d'activité à l'étranger. Son métier est la Délégation de Service Public. Eau du Grand Lyon : environ 400 salariés. La société appartient à 100% à Veolia, son siège est à Rillieux la Pape. Il y a une autre partie de l'équipe (moins importante) qui travaille à Vaulx-en-Velin.

La dernière mise en concurrence pour la DSP (Délégation de Service Public) date de 2013 - mandat renouvelé tous les 10 ans.

- A noter -

- Olivier Grunberg, directeur général délégué, secrétaire général et directeur financier de l'activité Eau de Veolia en France, est Président de l'Union Nationale des PIMMS (Points Information Médiation Multiservices) depuis 2016
- M. Imbert, directeur RSE de Eau du Grand Lyon- Veolia, est l'actuel président du CentSept (*catalyseur de l'entrepreneuriat social*)

L'eau, Veolia et la Métropole

Tous les grands acteurs de l'eau sont présents dans la Métropole : Suez, SAUR, Veolia etc... L'assainissement est géré en régie. 40% des consommateurs ont un seul compteur (collectif), géré par leur régie. Ils ne payent donc pas leur facture d'eau en direct. La part qui revient à Veolia dans la facture d'eau globale est d'environ 15%. Veolia-Grand Lyon collecte beaucoup d'argent pour un tiers (la Métropole en l'occurrence), qu'il lui reverse ensuite. Sont concernées : la part Métropole sur l'eau potable, l'assainissement et d'autres taxes nationales.

La démarche portée par M. Arama, M. Frangville et M. Hette

Nos interlocuteurs insistent sur leur ancrage local et leur lien avec la collectivité : "Veolia propose, la Métropole dispose". Leur engagement consiste à accompagner au mieux les politiques locales. Leur démarche vis à vis de la Gonette s'inscrit dans le cadre d'une prise de conscience personnelle, qui a mûri.

Ils ont tous trois décidé de porter un changement de l'intérieur.

--> Lire à ce sujet le Document n°3 proposé par Veolia page 7

Ils souhaitent que la Gonette soit utilisée dans leur activité, partout où c'est possible : paiement d'une partie des salaires des personnes volontaires, règlement de la facture d'eau, paiement des fournisseurs/prestataires etc...

--> Lire à ce sujet le Document n°4 proposé par Veolia, "Note de contexte et d'objectifs" page 9

Questions posées par la Gonette

- Est-ce que le contrat de DSP est bien exécuté ?

--> Voir les extraits du rapport sur la DSP

- Quel est leur positionnement vis à vis du groupe et des différents scandales (corruption potentielle, abus dans les pays en voie de développement, optimisation fiscale...) ?

--> Lire à ce sujet les différents documents recensés par la Gonette page 2

Ils nous disent que ces sujets polémiques entachent effectivement Veolia, qui subit les conséquences d'une mauvaise gestion de la part de certains responsables. Il y a eu beaucoup d'évolutions depuis les années 80/90. En ce qui les concerne, leur activité est vraiment centrée sur le local.

Prochaines étapes

Discussion à partager en COPIL côté Gonette

Transmission de différents documents

Prise d'un nouveau rdv à la rentrée, en septembre

Au Tonka - Place Bertone, Lyon 4

Participants :

- Laurent HETTE - directeur commercial Veolia Centre Est
- Guillaume FRANGVILLE - directeur financier Veolia Centre Est
- Guillaume ARAMA - rattaché à la direction du développement Veolia Centre Est
- Emeric DASWANI - bénévole Gonette
- Jean-Vincent JEHANNO - co-président de la Gonette - bénévole
- Charlotte PERRIN - responsable du Pôle Réseau Gonette - salariée

Contexte :

L'entrée potentielle de Veolia dans le réseau Gonette a soulevé de nombreuses interrogations lors des derniers COPIL : jusqu'où la Gonette doit-elle être inclusive ? Quelle est sa stratégie en terme de développement ? Il règne également un certain flou sur les pratiques financières de la multinationale.

Par ailleurs, la notion de "commun" semble entrer en contradiction par rapport à l'activité de Veolia qui enregistre des bénéfices colossaux en exploitant une richesse naturelle, qui pourrait/devoir également être un "commun".

--> Lire à ce sujet le rapport d'activités 2019 de Veolia :

<https://www.veolia.com/sites/g/files/dvc2491/files/document/2020/04/veolia-rapport-integre-2019-2020.pdf>

En effet, au coeur du projet Gonette, il s'agit de se réappropriier la monnaie comme commun, pour qu'elle soit réellement au service des citoyens et de sortir d'un système où le pouvoir est entre les mains d'un nombre très limité d'acteurs économiques et politiques.

Mais l'équipe du COPIL est aussi sensible à la démarche de changement volontaire, portée par des responsables locaux, qui doivent eux aussi franchir en interne de nombreuses étapes pour mettre en place ce projet inhabituel dans leur entreprise.

Enfin, lors de la réunion du 07/09, la Métropole nous a informé que le contrat de Délégation de Service Public avec Veolia allait prendre fin (pas de renouvellement en 2023), car la collectivité souhaite reprendre en main la gestion de l'eau sur son territoire. Veolia-Grand Lyon en a été informé officiellement très peu de temps avant notre réunion du 07/09.

La démarche portée par M. Arama, M. Frangville et M. Hette

Nos interlocuteurs sont toujours motivés pour développer ce projet. Ils rappellent l'importance de leur ancrage local. Ils ne savent pas quelles seront les modalités d'action de la Métropole lorsqu'elle reprendra la gestion de l'eau en direct. Il est possible qu'ils interviennent de manière plus réduite, en tant que prestataire. Dans ce contexte, si leur entrée dans le réseau Gonette est validée, ils aimeraient que les aspects techniques soient rapidement réglés, pour que la monnaie circule le plus possible pendant les 2 années d'activité pleine qu'il leur reste.

La démarche proposée par la Gonette :

La Gonette souhaite porter la demande d'adhésion de Veolia-Grand Lyon auprès de sa communauté (adhérents pros et particuliers, membres des différents collèges). C'est une occasion de mettre en pratique l'exercice de la démocratie au sein du réseau, à travers un sujet polémique. Mais c'est aussi un exercice nouveau pour la Gonette, qui souhaite qu'une décision réellement partagée soit prise et qu'elle soit ainsi plus légitime.

La Gonette propose donc la mise en place d'une sorte de "consultation publique", à laquelle participeraient les trois interlocuteurs de Veolia et pour laquelle on inviterait tous les adhérent.e.s de la Gonette (pros et particuliers) + les membres des différents Collèges.

Nos trois interlocuteurs de Veolia se montrent disponibles pour participer à cet échange et éclairer leur démarche. Nous leur demandons de nous fournir :

- des éléments chiffrés sur leur activité en région lyonnaise
- le nombre de salarié.e.s potentiellement intéressé.e.s pour un versement d'une partie de leur salaire en Gonette
- le type d'adhésion (pro et individuelle ?) et le montant de cotisation annuelle choisi pour l'entreprise
- d'éventuels partenaires/fournisseurs identifiés pour dépenser des Gonettes

Un déroulé est proposé pour cette réunion :

- présentation du contexte et des chiffres clés de Eau du Grand Lyon
- présentation de Veolia , de la structure juridique + du principe de la Délégation de Service Public, et de leur motivation à adhérer à la Gonette
- questions soulevées par la Gonette (dont les questions qui "fâchent")
- questions du public

Dans la proposition de ce format, nous n'avons pas tranché sur la modalité de prise de décision, nous devons en parler en COPIL.

Prochaines étapes

Prise d'un nouveau rdv en novembre

A NOTER

L'entrée potentielle de Veolia dans le réseau Gonette a continué à faire des remous lors du COPIL d'octobre. Nous avons donc convenu d'aborder la question en Conseil des Collèges en novembre, avant d'envisager une éventuelle consultation publique. L'intervention de nos trois interlocuteurs a été annulée, en attendant de revenir vers eux avec une démarche claire de notre côté, dans le cadre d'une réflexion plus largement partagée.

Comment ai-je connu la gonette et pourquoi je trouve cette idée géniale ? par Laurent Hette

Il y a environ trois ans, dans le cadre d'une formation à la prise de parole en public, les stagiaires avaient à préparer un pitch de 3 minutes sur un sujet relatif à leur travail au sein de l'entreprise ou bien sur un sujet libre. J'avais choisi de présenter les différentes représentations de la tendresse dans la photographie mais ma collègue Emmanuelle avait décidé de nous parler de la gonette, la monnaie locale de la métropole de Lyon. J'avoue que de prime abord, je n'y avais perçu qu'un intérêt limité. Une gonette égale un euro, bon ! Elle permet d'acheter des biens ou des services auprès de commerces, d'artisans ou d'entreprises locales, soit ! Aujourd'hui, seulement une faible proportion de commerçants sont adhérents, aïe ! Ces interrogations sur l'intérêt réel me sont toutefois restées en tête car l'existence de cette monnaie se prolongeait.

J'ai acquis la conviction de son utilité après avoir visionné le film "Demain" et j'ai surtout été frappé par la résilience intrinsèque que la monnaie locale apporte au territoire.

Le renforcement des échanges de biens et de services à l'échelon local permet d'une part de percevoir qu'ils sont locaux car il est possible de les obtenir avec cette monnaie mais que leur renforcement, leur élargissement permet de créer de nouveaux circuits courts, des échanges très locaux, voire une sorte de complicité entre les utilisateurs générant de nouvelles rencontres. Et, même, poussés à l'extrême, si un jour l'euro devait être considérablement dévalué, suite à une forte crise financière et bien la monnaie locale vaudrait encore quelque chose, en se déconnectant de l'euro puisque elle est strictement basée sur une économie réelle. Par exemple, si aujourd'hui un kilo de tomates vaut 2 gonettes donc 2 euros, dans cet avenir pas si irréel que cela, le prix affiché serait toujours 2 gonettes mais vaudrait 5 euros ou 10 euros dévalué !

Lorsque je me suis porté candidat pour être chef du projet pour l'offre de notre entreprise pour la délégation du service public de l'eau de la Métropole de Lyon, avant même d'avoir été nommé, je me suis mis à écrire des slogans qui feraient que les élus et la population pourraient être très fier de leur service. Parmi ces slogans, j'avais écrit celui-ci il y a un an :

***"L'eau étant une richesse locale, les consommateurs peuvent payer leur facture en Gonette !
Pour participer activement et concrètement à l'économie locale, les consommateurs peuvent régler leur facture en monnaie locale, la Gonette. Eau du Grand Lyon en retour, s'approvisionne auprès de fournisseur locaux et règle les factures en Gonette."***

C'était un début. J'ai alors enrichi les usages possibles avec des collègues, les deux Guillaume que vous avez rencontré pour aboutir à ce résultat. Plusieurs propositions d'utilisation ont été faites à la gonette qui en a retenu une dans un premier temps. Les propositions étaient les suivantes:

Document n°3 : Lettre de L. Hette, interlocuteur principal et première personne à avoir fait la démarche vers La Gonette

- de donner la possibilité aux grand lyonnais de payer tout ou partie de leur facture d'eau (et d'assainissement) en gonettes
- de reverser à la Métropole de Lyon, tout ou partie des parts qu'Eau du Grand Lyon collecte et qui lui reviennent (surtaxe eau potable et part assainissement) en gonettes pour qu'elle puisse à son tour utiliser des gonettes dans son fonctionnement (indemnisation d'élu.e.s et/ou rémunération du personnel de la Métropole, en particulier le personnel de la direction de l'eau)
- de donner la possibilité aux collaborateurs d'Eau du Grand Lyon et aux collaborateurs de Veolia Centre-Est d'être payé en partie en gonettes
- d'encourager l'achat local au niveau de l'entreprise pour payer des fournisseurs et des sous-traitants en gonettes et favoriser le tissu des acteurs économiques de proximité

Entre temps, le projet a été validé pour étude au niveau de la direction régionale de Veolia, ce qui nous a permis de prendre contact avec vous début 2020. Voilà, cela résume le souhait de notre entreprise à rejoindre l'association afin d'agir pour le développement de la gonette dans l'esprit qui a présidé à sa création.

Projet d'utilisation par Eau du Grand Lyon et par Veolia Eau Centre-Est de la monnaie locale complémentaire "La Gonette"

Pour faire suite au premier rendez-vous téléphonique entre M. Jehanno, M. Faurite et M. Hette, voici une courte note pour replacer le projet dans son contexte et en définir les principaux objectifs à ce stade.

Présentation succincte d'Eau du Grand Lyon et de Veolia Eau Centre-Est

Eau du Grand Lyon produit et distribue l'eau potable à tous les habitants de la métropole lyonnaise via un contrat de délégation de service public. La société Eau du Grand Lyon est une filiale de Veolia. C'est une société qui est 100% dédiée à l'exécution de ce contrat et qui dispose de moyens propres. Ses bureaux sont situés à Rillieux-la-Pape. Le service public de l'eau potable du Grand Lyon, même s'il est délégué, constitue un véritable service public local. Eau du Grand Lyon, même si elle agit depuis sa création en 2015, avec de nombreux fournisseurs locaux, souhaite aller encore plus loin dans sa démarche de "localisation" des échanges économiques qu'elle a avec ses parties prenantes sur la région lyonnaise.

Par ailleurs, l'eau potable de la Métropole de Lyon est produite très majoritairement avec de l'eau de la nappe d'accompagnement du Rhône capté sur les îles de Crépieux-Charmy. C'est une eau du "terroir" qui est par ailleurs d'une excellente qualité (bactériologique, physico-chimique et organoleptique). Elle ne nécessite que très peu de traitement. En effet, une simple chloration suffit à la rendre conforme aux normes sanitaires actuelles. Ce site Natura 2000, situé au coeur de la Métropole abrite de nombreuses espèces faunistiques et floristiques.

La direction régionale Centre-Est de Veolia est basée à Vaulx-en-Velin au sein de la Métropole de Lyon, elle regroupe plus de 1200 femmes et hommes qui travaillent pour produire et distribuer de l'eau potable, collecter et traiter des eaux usées, fournir des services aux industriels en lien avec l'eau (dépollution des eaux de process, économies d'eau, etc.). La région Centre-Est de Veolia Eau couvre la région Auvergne Rhône-Alpes et la région Bourgogne Franche-Comté, à l'exception des départements de la Haute-Saône, du Doubs et du Territoire de Belfort.

Présentation succincte du projet avec La Gonette

Dans le cadre de réflexions menées en interne depuis plusieurs mois notamment sur l'ancrage d'une entreprise comme Veolia sur les territoires où elle intervient, plusieurs collègues ont réfléchi à l'utilisation de monnaies locales complémentaires dans le cadre de leur activité professionnelle. L'objectif du projet avec la Gonette serait :

- de donner la possibilité aux grand lyonnais de payer tout ou partie de leur facture d'eau (et d'assainissement) en gonettes
- de reverser à la Métropole de Lyon, tout ou partie des parts qu'Eau du Grand Lyon collecte et qui lui reviennent (surtaxe eau potable et part assainissement) en gonettes pour qu'elle puisse à son tour utiliser des gonettes dans son fonctionnement (indemnisation d'élu.e.s et/ou rémunération du personnel de la Métropole, en particulier le personnel de la direction de l'eau)
- de donner la possibilité aux collaborateurs d'Eau du Grand Lyon et aux collaborateurs de Veolia Centre-Est qui résident sur le territoire métropolitain d'être payés en partie en gonettes
- d'encourager l'achat local au niveau de l'entreprise pour payer des fournisseurs et des sous-traitants en gonettes et favoriser le tissu des acteurs économiques de proximité

Bien entendu, ces pistes de réflexions pourront être enrichies avec d'autres projets, l'objectif étant bien entendu de favoriser la circulation de la monnaie à l'échelle locale.

Nous souhaitons que le projet fasse dans un premier temps l'objet d'une expérimentation avec un nombre limité de volontaires (à définir). Une fois l'expérimentation achevée (environ un an), un déploiement à "grande échelle" pourra être lancé, en collaboration avec le réseau et avec la Métropole de Lyon.



Pour aller plus loin...

Voir l'[extrait du rapport délégataire de 2019 sur le compte d'exploitation de Veolia, Eau du Grand Lyon](#).

L'EAU : NOTRE BIEN COMMUN



Le 14 décembre, les conseillères et conseillers métropolitains ont voté le principe d'une régie publique de l'eau au 1^{er} janvier 2023. Ça paraît loin, mais un tel projet demande du temps et des négociations.

Jusque là, la Métropole avait confié la gestion et la distribution de l'eau potable à Veolia au travers de sa filiale Eau du Grand Lyon. Elle poursuivra son activité jusqu'à la mise en place effective de la régie publique.

L'objectif de cette décision très importante ? Mieux maîtriser la ressource en eau et préparer l'avenir. Avec le réchauffement climatique, l'eau sera moins abondante dans les prochaines décennies. Il faut dès maintenant protéger cet élément naturel, limiter les sources

de pollution et lutter contre son gaspillage. Les contrats de délégation de service public avec une entreprise privée ne permettent pas d'agir aussi efficacement sur le long terme tant sur la qualité de l'eau que sur son prix.

C'est pourquoi de nombreuses villes et agglomérations en France, comme Paris, Nice, Montpellier ou Grenoble, ont déjà fait le choix de la régie publique de l'eau. La Métropole de Lyon pourra ainsi maîtriser l'ensemble du cycle de l'eau : elle s'occupe déjà du traitement des eaux usées, de la gestion des milieux aquatiques et des eaux de pluie.

On vous explique tout des enjeux de l'eau dans la Métropole et des changements à venir.

Texte Frédéric Crouzet / Photos Thierry Fournier

[Voir l'ensemble de l'article](#)

[En savoir plus sur ce qu'est une Délégation de Service Public](#)



Je souhaite apparaître dans l'annuaire des services aux entreprises (annuaire B2B)

<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	NON
-------------------------------------	-----	--------------------------	-----

Je souhaite bénéficier de l'installation de la solution de paiement numérique (gratuite)

<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	NON
-------------------------------------	-----	--------------------------	-----

La Gonette s'engage à communiquer sur le réseau des professionnel.le.s via son site internet, son application, sa newsletter et ses réseaux sociaux (en fonction des actualités).

Quels sont vos partenaires/fournisseurs/clients que vous voulez inviter à rejoindre le réseau ? Merci de préciser le nom de la structure et d'une personne référente ainsi qu'une adresse (pour vérifier s'ils sont bien dans le territoire Gonette) et des coordonnées email + tél.

A étudier avec la gonette dans le cadre de l'agrément.

3 - VOTRE DÉMARCHÉ VOLONTAIRE

Pourquoi souhaitez-vous devenir un.e professionnel.le du réseau Gonette?

Pour promouvoir les valeurs portées par les monnaies locales complémentaires et agir à notre échelle p.m. :

- donner la possibilité aux grand-lyonnais de payer leur facture d'eau en gonettes,
- donner la possibilité aux collaborateurs de l'entreprise d'être rémunérés en partie en gonettes
- d'encourager l'achat local au niveau de l'entreprise chez les partenaires du réseau

4 - PARTICIPATION A LA VIE DU RÉSEAU GONETTE

Comme tout.e adhérent.e, à titre particulier ou professionnel, je suis un ambassadeur/drice de cette monnaie locale, citoyenne et complémentaire de l'euro.

La **gestion collégiale** est au cœur du projet Gonette, il s'agit de vivre une expérimentation concrète de **gestion démocratique d'une monnaie au service du territoire et de ses habitant.e.s.** C'est un projet de société qui questionne notre fonctionnement économique et financier et qui propose des solutions pratiques. **Chacun.e peut donc jouer un rôle à son niveau pour contribuer à son développement sur le long terme.**

<input type="checkbox"/>	Je souhaite devenir bureau de change officiel de La Gonette (document d'engagement fourni suite à la validation du comité d'agrément)	peut-être à étudier
--------------------------	---	---------------------

<input checked="" type="checkbox"/>	Je participe autant que possible au collège des Partenaires ou je m'y fais représenter (en moyenne 2 réunions par an)
-------------------------------------	---



C'EST QUOI ?

C'est faire l'expérience d'une monnaie citoyenne sur un territoire*.

POUR QUOI ?

Pour permettre l'émergence d'un outil monétaire en tant que Bien Commun, à l'usage de tous, accessible à tous et au service du *Buen Vivir***

COMMENT ?

En donnant le pouvoir à chaque citoyen :

- de comprendre,
- de questionner,
- de décider collectivement de l'orientation de,
- et de participer activement à l'amélioration de

cet outil monétaire

***Territoire** de La Gonette défini dans les statuts :

Lyon, sa Métropole et plus globalement la Zone d'emploi de Lyon définie par l'INSEE qui inclue à la zone « centrale » ses pôles secondaires.

****Buen Vivir** : Le buen vivir s'appuie sur le principe d'une relation harmonieuse entre être humain et la nature, d'une vie communautaire faite d'entraide, de responsabilités partagées, de production collective et de distribution des richesses selon les nécessités des membres de la communauté. Le concept signifie « vivre bien », « vivre en plénitude », « vivre en harmonie et en équilibre avec les cycles de la Terre-Mère, du cosmos, de la vie et avec toutes les formes d'existence ».



Lien de la vidéo à consulter : <https://youtu.be/VGdyUZIA4IY>

Rendez-vous le jeudi 4 mars à 18h30
pour faire entendre votre voix
lors de la consultation !

